

Le nouveau conseil d'administration de la FFCV

Le samedi 14 novembre 2020 à l'issue de l'assemblée générale en ligne et après avoir pris connaissance des résultats de l'élection nationale, le nouveau conseil d'administration a procédé (en visioconférence) à l'attribution des fonctions au sein de ce conseil et à la formation des différentes commissions.



Président : Jean-Claude Michineau

Vice-présidents : Michèle Jarousseau, Jean-Pierre Droillard, Daniel Payard

Secrétaire générale : Marielle Marsault

Trésorier : Jean-Marc Baudinat

Membres du bureau : Norbert Flaujac, Gérard Philippe, Pierre Marchal

Les commissions

- **Communication** : Jean-Pierre Droillard, Gérard Philippe, Charles Ritter.
- **Formation** : Allain Ripeau, Norbert Flaujac
- **Festivals** : Michèle Jarousseau, Marielle Marsault, Jean-Pierre Droillard, Daniel Payard, Allain Ripeau
- **Révision des statuts** : Jean-Marc Baudinat, Gilles Aillet, Jean-Claude Michineau
- **Changement de siège social** : Marielle Marsault, Michèle Jarousseau, Jean-Marc Baudinat, Daniel Payard
- **Cinémathèque** : Jean-Pierre Droillard, Pierre Marchal

À la commission "Festivals" s'ajoute une sous-commission "**Droits d'auteurs**" chargée d'étudier avec les organismes idoines la possibilité d'accords avec la FFCV. Elle est composée de Michèle Jarousseau, Daniel Payard et Jean-Claude Michineau

Enfin, à l'unanimité, le conseil d'administration décide de ne pas annuler les cotisations fédérales pour le prochain exercice, la fédération n'ayant pas été mise en sommeil pendant la pandémie. Charge à chaque président d'atelier de décider de minorer d'annuler ou non la part prise par son club.

La séance est levée à 12 heures.